

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 24/06/2025 - 18364 - 2024 B 00657 - 984 006 627 - JC INVEST

Désignation de l'entreprise SASU JC INVEST Néant *
 Adresse de l'entreprise 26 Rue Agathoise 31000 TOULOUSE
 Numéro SIRET * 9 8 4 0 0 6 6 2 7 0 0 0 1 7 Durée de l'exercice en nombre de mois * 9 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le 3 1 0 8 2 0 2 4	Exercice N-1 clos le 0 0 0 0 0
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	170 015	042	170 015
	Total I (5)	044	170 015	048	170 015
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés*				
	Autres * (3)	072	15 000	074	15 000
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	996	086	996
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	15 996	098	15 996
	Total général (I+II)	110	186 011	112	186 011
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	170 000
	Ecart de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	
	Réserves réglementées*			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131	132	
	Report à nouveau			134	
	Résultat de l'exercice			136	16 011
	Subventions d'investissement			137	
	Provisions réglementées			140	
		Total I		142	186 011
	Total II		154		
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges			156	
	Emprunts et dettes assimilées			164	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			166	
	Fournisseurs et comptes rattachés			172	
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169	173	
	Comptes courants d'associés			175	
	Autres dettes			174	
	Total III		176		
	Total général (I + II + III)		180	186 011	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	170 015
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant	*	
		13	1	0	8	2	0	
		2	0	2	4			
Désignation de l'entreprise <u>SASU JC INVEST</u>								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * 209			210				
	Production vendue { biens et livraisons intracommunautaires } 215			214				
		services * 217			218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226				
	Autres produits			230				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
	Variation de stock (marchandises) *			236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240				
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242		1 989		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)			244				
	Rémunérations du personnel *			250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252				
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce 255)			254				
	Dotations aux provisions			256				
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }			262				
		Total des charges d'exploitation (II)				264		1 989
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		1 989		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		18 000		
	Produits exceptionnels (IV)			290				
	Charges financières (V)			294				
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }			300				
				306				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			310				
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310		16 011	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		16 011		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés 247	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330		900		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option 249	(Part de loyers dispensés de réintégration)		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986	Zone franche urbaine (44 octies A) 987	Zones de revitalisation de la défense (44. tertiés) 127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies) 138	342		
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies) 992	350		18 000	
Divers* ZFA NG (44 quaterdecies) 345		Investissements et souscriptions outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	Zone de développement prioritaire (44 septdécies) 993				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352		354 1 089		
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356				
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		372 1 089		

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

JC INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 170 000 euros
Siège social : 26 Rue Agathoise, 31000 TOULOUSE
984 006 627 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 15 NOVEMBRE 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 aout 2024

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 aout 2024 s'élevant à 16 011,38 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	16 011,38 euros
A la réserve légale	8 500,00 euros
Solde	7 511,38 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 7.15 euros par action	7 150,00 euros
Le solde	361,38 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 361,38 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 aout 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 7 150 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Monsieur Jonathan CHERMAT
Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping loops and strokes, positioned to the right of the typed name and title.